

Animé par **Élisabeth LÊ** Docteure de l'Université Lyon 1, spécialisée dans l'accompagnement des jeunes à Haut Potentiel et **Myriam MORIN**, coach spécialisée, présidente **CONNECT'Orientation**

Votre enfant de terminale déposera bientôt ses vœux sur Parcoursup (vos enfants en réorientation également).

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur. Son utilisation peut s'avérer complexe et les ateliers Parcoursup proposés par l'AFEHP en partenariat avec CONNECT'Orientation aideront votre enfant à l'utiliser de manière optimale.

Un stage sur 4 ateliers pour aborder Parcoursup 2022 avec sérénité et sans stress

- **Atelier 1 le 3 février (18h30-20h00)**
Comprendre Parcoursup et les filières de l'enseignement supérieur pour choisir la bonne voie
- **Atelier 2 le 24 février (18h30-20h00)**
Fixer sa liste de vœux Parcoursup
- **Atelier 3 le 17 mars (exceptionnellement 19h00-20h30)**
Compléter les rubriques obligatoire (engagement citoyen, activités et centres d'intérêt ...) et construire son projet de formation motivé (lettre de motivation)
- **Atelier 4 le 31 mars (18h30-20h00)**
Etre aidé pour rédiger son projet de formation motivé.
Correction à l'issue de l'atelier sur 2 écrits par participant

Participation aux frais pour les 4 séances : 90 €/participant Adhérent - 130 €/participant non Adhérent
Pré-inscription obligatoire pour réserver/ Contact : afep.contact@afep.asso.fr

Inscription Définitive avant le 20 janvier 2022

Bulletin d'inscription ci-dessous à retourner dûment rempli, accompagné du règlement, à
AFEHP Chez Cathy BAYER 11 rue des Cerisiers – 66200 ELNE

X22.140.ACE – STAGE ATELIERS PARCOURSUP

Nom/prénom du Lycéen participant :

Date de naissance : Classe et options

Nom du/des parent(s) Code postal

Tél.* Email : (en majuscule)

***contact le jour de l'activité**

Règlement : ci-joint(s) à l'ordre de « Trésorier AFEHP »

Adhérent : 1 chèque de 90.00 € 2 chèques de 45 € (total 90 €)

Autre : 1 chèque de 130,00 € 2 chèques de 65 € (total 130 €)

(Encaissement des chèques en février et mars 2022)

Après l'inscription, aucun remboursement ni retour de chèques ne sera effectué.

Date et signature :